



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIOLENCES URBAINES DANS LA NUIT DU 30 JUIN AU 1^{ER} JUILLET 2023 DANS L'AUBE

Troyes, le 1^{er} juillet 2023

De nouveaux faits de violences urbaines sont à déplorer au terme de la nuit du vendredi 30 juin au samedi 1^{er} juillet 2023 dans les communes de Troyes, Saint-André-les-Vergers et La Chapelle Saint-Luc.

Le centre opérationnel départemental a été activé toute la nuit, afin de coordonner l'action des policiers et des gendarmes, et de sécuriser celle des sapeurs-pompiers.

Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, condamne avec force ces violences et les dégradations commises à cette occasion, qui privent les habitants de services publics ou d'emplois.

Le dispositif déployé a permis de procéder à 13 interpellations dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre. Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, salue le sang-froid et le professionnalisme des forces de l'ordre et des services de secours, qui ont une nouvelle fois été amenés à intervenir dans des conditions difficiles, trois policiers ayant été blessés au cours de la nuit.





Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, appelle au calme et à la responsabilité de toutes et de tous.

Pour mémoire, les mesures suivantes restent applicables jusqu'au mercredi 5 juillet 2023 à 7h00 :

- la vente, le transport et l'usage d'artifices de divertissement, d'articles pyrotechniques, de pétards, de fusées ;
- la vente et le transport d'hydrocarbure dans un récipient transportable ;
- la vente et le transport d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs ;
- la détention et le transport d'armes, toutes catégories confondues, de munitions et d'objet pouvant constituer une arme par destination.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr